



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRES DE L'O.S.C.E

**Intervention du représentant de la France en réponse au discours de
l'ambassadeur Tibor Toth, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire
de l'OTICE**

**Forum pour la Coopération en matière de Sécurité
28 avril 2010**

La France s'inscrit pleinement dans les propos tenus par l'Espagne au nom de la présidence de l'Union européenne. Permettez-moi cependant de prendre brièvement la parole à titre national.

Je voudrais d'abord remercier l'ambassadeur Tibor Toth de nous avoir consacré un peu de son temps précieux, ainsi que la présidence hongroise du FCS de nous avoir offert cette occasion de discuter de l'enjeu du TICE.

La France et le Maroc ont présidé conjointement à New York, les 24 et 25 septembre 2009, la sixième Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du TICE (dite "Conférence de l'Article XIV"), qui a été l'occasion pour l'ensemble de la communauté internationale de manifester, à travers la Déclaration finale, l'intérêt qu'elle porte aux questions de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Une participation massive des Etats, au plus haut niveau, a constitué un signe fort en faveur de l'entrée en vigueur rapide du TICE.

Dans la foulée, la France et le Maroc ont élaboré en étroite collaboration avec les services de l'OTICE, un plan d'action visant à promouvoir l'universalité du traité et à faciliter son entrée en vigueur. Ce plan d'action a commencé à être mis en œuvre à destination de pays d'Afrique et du Pacifique, en vue d'atteindre 160 ratifications (contre 151 aujourd'hui, comme rappelé par l'ambassadeur Toth) d'ici à la conférence d'examen du TNP en mai 2010.

La France soutient pleinement les efforts de sensibilisation de l'OTICE et entend apporter son soutien aux différents séminaires organisés ou financés par le Secrétariat technique. Ce soutien s'inscrit aussi dans le cadre de l'Union européenne, qui participe au renforcement du système de vérification présenté par l'ambassadeur Toth et apporte son soutien à la Commission préparatoire de l'OTICE.